

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Commune de FARGUES SUR OURBISE (Lot-et-Garonne)

Je soussigné, Monsieur PONTHOREAU Michel, Maire de la commune de FARGUES SUR OURBISE (Lot-et-Garonne) certifie que :

- ✓ *L'arrêté n° 02/2025 du 8 avril 2025 prescrivant la modification simplifiée n° 1 du PLU de la commune de Fargues sur Ourbise,*

a été porté à la connaissance du public, par voie d'affichage, aux lieux habituels prévus à cet effet, à compter du 15 avril 2025.

Pour faire valoir ce que de droit

A Fargues sur Ourbise,

Le 16 mai 2025

Michel PONTHOREAU, Maire de la Commune de Fargues sur Ourbise

